



## Lease plan frais de restitution factures abusif

Par **evelyn**, le **12/01/2010** à **16:10**

Bonjour,

J'ai loué un véhicule CITROEN 5 ans à LEASE PLAN. A la restitution, nous signons une fiche de restitution avec le concessionnaire CITOEN agréé, puis lui-même avec le transporteur RAS.

Aujourd'hui, l'"expert" LEASE PLAN m'envoie un rapport véhicule cabossé avec photos. Il indique des chocs et rayures qui n'existaient pas lors de la restitution définitive.

Il en profite pour remettre à neuf le véhicule.

5 ans et 82000 km, il y avait un impact de petit caillou projeté qui a fait une petite bosse, non visible, très légère, rien de plus. Il y a usure normale, due au temps il n'en tient pas compte.

J'ai très bien entretenu le véhicule c'est l'incompréhension totale. Le concessionnaire CITROEN, lui-même m'a dit qu'elle était comme neuve, bien entretenue !

Et à ma grande surprise LEASE PLAN m'a envoyé une facture 644 € de frais de remise en état.

J'ai envoyé ce jour une lettre de contestation en les menaçant de faire porter le litige devant la juridiction compétente pour préjudice moral et l'INCE

Que puis-je faire donnez moi vos conseils MERCI EVELYNE

Par **zabou4391**, le **21/01/2010** à **19:05**

Bonjour,

J'ai eu le même souci que toi mais je n'en suis pas resté là.

J'explique:

J'ai loué chez leaseplan un véhicule durant 5 ans avec 25000 km par an.

Après ce laps de temps j'ai donc restitué mon véhicule chez le concessionnaire où j'ai acheté ma nouvelle voiture. Il a fait l'état des lieux de la voiture.

Un mois plus tard, je reçois le compte rendu d'expertise de mon véhicule accompagné d'une facture de 1300 €!!

J'ai contesté cette expertise en envoyant une lettre recommandée avec accusé de réception à leaseplan en expliquant qu'il me facturait des réparations qui n'étaient pas signalées sur la fiche de restitution et cette expertise a été faite deux semaines après la restitution.

J'ai aussi contacté le Syndicat National des Loueurs de Véhicules en Longue Durée (SNLVLD 71 rue Desnouettes - 75015 PARIS Tél. : 01 53 68 40 40 ; Fax : 01 53 68 40 99 Email : acforel@snlvld.com Site Internet : www.snlvld.com). Ce syndicat a contacté Leaseplan par la même occasion.

Au final, Leaseplan m'a remboursé 170€ de mon dépôt de garanti.

Donc, NE VOUS LAISSEZ PAS FAIRE ET AGISSEZ!!!! Ils n'ont pas tous les droits....

Par **evelyn**, le **01/02/2010** à **15:52**

Bonjour,

Suite à mon courrier avec A.R au, Resp. Sce Satisfaction, Dir. des Ventes et Resp. des Ventes. Ils ont préféré réviser leur décision et ne plus me facturer les frais de remise en état abusif, je ne dois plus rien. "J'ai soussigné et confirmé que leur expert avait indiqué des chocs qui n'existaient lors de la restitution du véhicule (ils ne sont pas notés sur la fiche de restitution définitive rédigée par le concessionnaire CITROEN, et aussi le transporteur qui a vérifié). Trois avis, valant mieux qu'un seul avis (celui de votre expert). Je n'ai donc aucune obligation de rembourser la facture des frais de remise en état, non conforme à l'état réel lors de la remise du véhicule. Je vous demande de faire le nécessaire sous 15 jrs, c'est-à-dire ne pas facturer les frais de remise en état (non justifié et abusif), sinon je ferai porter le litige devant la juridiction compétente pour préjudice moral et INC.

Voilà, si ça peut aider. Salut et bonne journée

Par **cedsoe**, le **17/06/2010** à **22:08**

j'ai loué une corsa pendant 3 ans ( 15000 km / ans ) , Ras aucuns problème à la restitution, une facture de 400 euros pour la remise en etat et un tout petit dépassement kilométrique....soit , je paie.

J'embraie sur une nouvelle location dans les mêmes conditions, sauf que je rends le véhicule

avec un dépassement kilométrique de 15000 km , soit 30000 km au compteur.

Et alors là méga surprise!!!! On me réclame sans la moindre gêne , 6000 euros!!!!!!!!!!!!!!  
Coups de téléphones , courriers leaseplan n'en démord pas , je dois payer!

En 3 ans de location , j'ai payé environ 10500 euros. Leaseplan le revend à la cote argus environ 9000 euros. Si on ajoute les 6000 euros qu'ils osent me réclamer , c'est plutôt rentable pour eux.

Du coup je leur ai demandé de me renvoyer la voiture pour la leur racheter. Ma lettre est bizarrement restée sans réponse.

j'ai fais appel à un avocat car j'espère bien payer le minimum , par principe.

Par **fermi**, le **25/09/2010** à **12:43**

Bonjour,

**Je vous déconseille FORMELLEMENT LEASE PLAN**

Ces gens là sont de vrais margoulines! Ma petite histoire: je suis professionnel et j'ai loué un véhicule chez Lease Plan 3 ans 45 000 km en LDD. Au bout de deux ans, j'ai fait 60 000 km. Le commercial, que je n'avais jamais vu ou entendu avant, m'appelle et me dit qu'il faudrait que j'ajuste mon contrat et me propose 3 ans 90 000 km. Il m'avertit que cela induira une augmentation du loyer (de 550 à 660 euros). OK, jusque là ça me semble normal. Il m'envoie une copie du contrat que je signe et retourne.

Le mois suivant, je suis informé par ma banque d'un prélèvement de 3700 euros par Lease Plan: une paille!! Je bloque le prélèvement et envoie un courrier à Lease Plan pour demander de quoi il retourne. Je prends soin de payer le loyer du mois en cours et bloque le reste de la somme.

Et bien ces gens m'envoient une mise en demeure de payer 3000 euros, sans que je sache à quoi cela correspond. Je ne paye pas (c'est la loi, toute somme demandée doit être justifiée...). Devinez quoi : je reçois une mise en demeure **PAR MAIL!!!** me menaçant de résilier immédiatement mon contrat et de reprendre le véhicule!! Devant le risque, je veux payer, mais devant la somme, je demande à payer en deux fois. Réponse négative de Lease Plan : paiement sous 48 heures!!! Le service contentieux, du moins le type sur qui je suis tombé est aussi aimable qu'une porte de prison et aussi peu commercial qu'un contractuel (et encore il y en a de sympas!). Le type qu'on trouvait aux Impôts il y a 50 ans, un mal poli qui plus est!

En conclusion : **n'acceptez jamais d'ajuster votre contrat chez ces gens là**, en mieux **EVITEZ LEASE PLAN !!** Et si vous êtes entre leurs griffes, je ne vois pas le moyen d'éviter le contentieux au tribunal!!

Par **laurentC**, le **30/07/2014** à **18:31**

Je confirme que Lease Plan organise un racket systématique lors de la restitution du véhicule :  
Mon expérience :

Je restitue mon véhicule à 130 000 KM et 4 ans de location et une remise en état complète du véhicule chez un de leur carrossier agréé.

Lors de la restitution du véhicule chez leur carrossier agréé, nous constatons que le capot avant a des point de corrosions qui sont couverts par la garantie constructeur et qui en aucun cas ne peuvent m'être imputés.

Ceci n'empêche pas leur expert de m'envoyer une facture de 279 €. En effet, ils pourront ainsi faire jouer la garantie constructeur et faire 279€ de marge nette.

Par ailleurs alors que j'ai bien remis le double de la clé, ils n'hésitent pas à refacturer 150 € le double de la clé qu'ils disent manquant.

Lease Plan est une société qui ne sait pas gérer une relation client et qui optimise ses résultats sur des mesquineries du type de celles décrites ci dessus.

LEASE PLAN, le plan à fuir ...

Par **suimuifa**, le **22/10/2014 à 18:30**

ah oui je suis en train d'en faire les frais....ils veulent me facturer 976€ pour des égratignures minuscules.....que faire pour contester sans encore payer un expert, je me sens piégé...et plumée comme un pigeon

Par **laurentC**, le **23/10/2014 à 09:12**

A chaque restitution du véhicule, Leaseplan fait payer au locataire une remise à neuf de la peinture c'est systématique.

A mon sens il n'y a qu'un seul moyen pour y échapper c'est racheter le véhicule à leurs conditions exorbitantes puis le revendre soi même. Je crois que c'est ce que Lease plan souhaite (cela leur fait un véhicule vendu au pris fort immédiatement)

Par **suimuifa**, le **28/10/2014 à 09:13**

J ai contacte l'assistance juridique de mon assureur qui me confirme qu'ils ne peuvent demander que ce qui est note sur le PV de restitution, donc pour moi un seul truc sur le pare-choc, donc je vais résister et ne pas payer, sauf ce qui est note sur le PV, ils ont reçut ma lettre en recommande, a voir la suite....après vous pouvez aller au tribunal c'est gratuit pour les petites sommes, de toute façon la loi est la aussi!!!

Par **NAT60180**, le **18/12/2014 à 11:15**

Bonjour,

Je vais restituer mon véhicule prochainement et votre avis m'intéresse...

La fiche de restitution faisait elle état de dommages?

Les 3400e concernent quoi exactement ?

Je n'ai pas provisionné un tel budget [smile17] !

Merci pour votre aide

CDT

Par **Vespe**, le **13/06/2017** à **20:37**

Bonsoir

J'ai loué un véhicule golf pendant 4 ans en LLD chez LEASE PLAN  
Aux termes du contrat j'ai restitué mon véhicule (après avoir fait au préalable une remise en état complète du véhicule chez mon carrossier et avoir changé les 4 pneus). Lors de la restitution chez VOLKSWAGEN, un PV de restitution a été signé et la RIEN A SIGNALER. Je reçois aujourd'hui un courriel avec un rapport d'expertise à l'appui qui fait état de diverses rayures à divers endroits et LEASE PLAN me demande de régler 2153€. Il est hors de question pour moi de régler pareille somme pour un véhicule rendu comme neuf. C'est une pure escroquerie et je n'en resterai bien entendu pas là et épuiser toutes les voies de recours. bref, LEASE PLAN EST A EVITER DE TOUTE URGENCE.

Par **Rjournaliste**, le **14/07/2017** à **17:41**

Bonjour,

Je suis journaliste, je prépare un reportage sur la location de véhicules pour les particuliers (en location avec option d'achat et location longue durée).

Je recherche des témoignages de personnes qui ont eu de mauvaises surprises suite à la restitution de leur véhicule et durant leur contrat de location.

N'hésitez pas à me contacter par mail :

[raphaellebjournaliste@gmail.com](mailto:raphaellebjournaliste@gmail.com)

Je vous remercie par avance de votre précieuse aide.

Bien cordialement,  
Raphaëlle

Par **claud20**, le **15/07/2017** à **10:06**

**BONJOUR** marque de politesse[smile4]

tous les loueurs sont des escrocs...quand ils ont des véhicules avec un gros kilométrage du style 200000 kms ils les vendent dans les pays de l'est et subissent une cure de jouvence kilométrique dans ces pays  
tout le monde le sait mais ce qu'il compte c'est le fric le trafic ils s'en moquent

Par **claudio20**, le **15/07/2017** à **18:46**

afin d'éviter les soucis une fois le véhicule remis en état ou pas contacter votre assureur et faites expertiser le véhicule par un expert le coût est de 150€ à peu près et cela vous donnera de quoi répondre à ces escrocs

Par **LF Prod**, le **21/08/2017** à **18:14**

Appel à témoin,

Pour un magazine automobile diffusé sur une chaîne nationale, je recherche un témoignage d'un particulier ayant eu des difficultés avec une LOA ou LLD à la restitution du véhicule. Suite aux problèmes fréquents évoqués lors de cette discussion, la rédaction souhaite mettre en avant les arnaques, ou autres pièges à éviter avec ce type de location. Il s'agit d'une petite interview filmée dont la durée est d'une trentaine de secondes dans le reportage.

Contact : christophe.obry@gmail.com

Merci pour votre coopération.

Par **catamaran**, le **04/06/2018** à **09:14**

**BONJOUR** marque de politesse[smile4]

le 15/5/2017 j'ai loué un SUV2008 Peugeot en LLD, 12 mois/15000 km  
2008 livré équipé de 4 pneus Goodyear allseasons. ce 2008 a été restitué en parfait état à 9618 km, expertisé par MACADAM, mandaté par CREDIPART/PEUGEOT. L'expert n'ayant pas trouvé d'anomalie notable a clôturé son rapport en préconisant le remplacement des 4 pneus au motif "hors tolérance" soit 196€ x 4 =  
784€ : c'est une arnaque : on ne change pas des pneus à 9618 km, leur usure à 9618 au lieu de 15000 doit être incluse dans le tarif de location mensuelle (170,36)

Par **Camilleh84**, le **03/07/2020** à **18:03**

Bonjour,

J'ai effectué une LLD chez BMW je prend donc leur voiture pour 2 ans à la restitution l'expert macadam mandaté me dit que j'ai fait mal refaire toute la carrosserie alors que pas du tout... effectivement la carrosserie et ce qu'il appelle "Égrené" pardon je ne suis ni carrossier, ni concessionnaire et encore moins garagiste donc pour moi cela ne veut rien dire il me demande + de 700€ ce que bien entendu je ne payerais pas... et au passage il récupère une voiture avec 20 mille km de moins que prévu donc tout bénéf pour eux...